Résolution présentée par la délégation de la

Somalie

Thème Conflits et sécurité

Concerne Déminage du territoire somalien

L'Assemblée Générale,

Dépitée de constater que les sols somaliens sont truffés de mines anti personnelles encore actives à ce jour, sachant qu'en 2022, 1 200 Somaliens ont été tués ou gravement touchés,

Offusquée de voir qu'en moyenne quatre à cinq personnes sont grièvement blessées quotidiennement par les mines en Somalie,

Exaspérée d'apprendre que les enfants somaliens sont forcés de faire des détours gargantuesques pour se rendre à l'école, que les éleveurs ont peur pour leur bétail et que des zones entières sont devenues inexploitables,

Constatant aussi qu'un mal-être ronge les personnes atteintes de maladies auxquelles la médecine ne peut plus rien faire et ces mêmes personnes souhaitent très souvent pouvoir continuer à se rendre utiles avant leur mort en sauver des vies,

Décide d'essayer de résoudre ces deux problèmes à l'aide d'une seule et unique solution :

- de réussir à déminer la Somalie et d'autres pays encore touchés par ce fléau grâce à des volontaires qui souhaiteraient faire une dernière bonne action ;

- que les malades chroniques du monde entier souhaitant avoir recourt au suicide assisté et aider l'humanité lors de leurs derniers jours sur Terre puissent maintenant faire appel à « SomaliExit » en collaboration avec "Handicap International" qui accepterait généreusement de fournir le matériel nécessaire, un programme de déminage en Somalie visant à marcher bravement sur les champs de mines anti personnelles, offrant aux volontaires une opportunité de donner leur vie pour sauver des population du monde.

Le texte français fait foi.